

Le Vill' Actualités

Août septembre octobre 2017



Quelques fidèles compagnons qui viennent rendre visite aux résidents du Villa Joie

SOMMAIRE

- **AUTOUR DE L'ACTUALITEp 3 à 5**
 - Les mannequins trop maigres.....p 3
 - L'Association "Croc Blanc" dénonce une maltraitance animale.....p 5

- **EVENEMENT AU VILLA JOIE.....p 8 à 9**
 - Démonstration de chiens de travail du 23 septembre 2017.....p 8

- **SPORT ACTUp 10 à 12**
 - 11 ième Open du bourbonnais.....p 10

➤ AUTOUR DE L'ACTUALITÉ

Ce mois-ci, deux articles du Progrès ont retenu l'attention des résidents, ils tournent autour de la maltraitance : le premier parle du mannequinat et le second d'une Association animale qui la dénonce.

➤ Les mannequins trop maigres



Les géants du luxe Kering et LVMH ont adopté une charte commune pour interdire

l'emploi des mannequins trop maigres et âgés de moins de 16 ans. Ces groupes représentent des grands noms de la mode comme Gucci, St Laurent, Vuitton et Dior. Ils interdisent notamment de bannir les tailles inférieures à 34 pour les femmes et 44 pour les hommes et de donner



accès à de la nourriture et des boissons adaptées.

Christine C. : « - Je n'arrive pas à concevoir que certains mannequins fassent la taille 32. C'est bien d'interdire aux personnes de moins de 16 ans de participer à des défilés ou séances photos avec des adultes.

Hélène M. : - Ce n'est pas bon d'être trop maigre surtout pour les jeunes car ils peuvent avoir des carences et devenir anorexiques.

Nicolas D. : Nicolas semble être d'accord avec ces propos.

Jennifer D. : - Je pense qu'il ne faut pas être trop maigre pour faire quelque chose, car sinon tu peux tomber malade et être moins résistant.

Catherine L. : - Les jeunes filles ne doivent pas commencer trop jeunes pour éviter de tomber dans un cercle vicieux.

Sandra C. : - Ce n'est pas beau d'être trop maigre. »

➤ L'Association "Croc Blanc" dénonce une maltraitance animale

Le jeudi 7 septembre Adélaïde Schutz a écrit un article sur la découverte d'un yorkshire qui a interpellé les résidents.

Des bénévoles de l'association "Croc Blanc" ont récupéré le petit chien qui avait été découvert par un plombier faisant des travaux dans la maison des propriétaires.

L'animal était :

- enfermé dans une cage dans l'obscurité
- recouvert d'excréments mélangés à son eau et sa nourriture, avec un collier électrique serré au maximum.

L'association a été choquée en voyant le chien
« *On a pleuré... le petit chien s'est étouffé car il a voulu aboyer* »

Voici les réactions de quelques résidents :

Jennifer D.: « - *C'est inadmissible, ils méritent la prison. On ne fait pas ça à des animaux.*

Christine C.: - *Je suis choquée, ça m'a fait mal, on n'a pas le droit de faire cela sur des êtres sans défense.*

Nathalie L.: - *Ces personnes méritent la prison, une grosse amende et l'interdiction d'avoir un animal.*

Hubert J. : - *Ces maîtres ne devraient plus avoir d'animaux. On ne prend pas de chien si on n'a pas un minimum de temps, de patience ni la capacité de s'en occuper.*

Jocelyne R.: - *Un chien enfermé ne peut pas se défendre.*

Hélène M.: - *On n'ose même pas imaginer sa souffrance. Les personnes qui ont fait ça devraient être jugées avec prison ferme.*

Jocelyne R.: - *On devrait leur faire la même chose mais on n'en a pas le droit.*

Catherine L.: - *Oui et je voudrais bien connaître la suite du procès engagé.*

Jocelyne R.: - *De toutes façons tout dépend du procureur pour le verdict, s'il est lui-même pour ou contre les animaux.*

Hélène M.: - *Si le juge en a rien à faire il n'y aura pas un verdict conséquent.*

Nathalie L.: - *L'association va prouver que le petit chien a besoin d'une famille d'accueil.*

Les résidents ont décidé de proposer des solutions pour pallier à ce problème.

Bernard R. : « *Il faut faire passer une loi pour protéger les animaux.*

Hélène M. : - *Oui, il faudrait remplir un papier comme un permis pour avoir un animal.*

Jocelyne R. : - *Cette idée serait bien, mais il y en a qui ne veulent pas se compliquer les choses par rapport aux démarches administratives. »*

Bernard R., Jennifer D. : « *Il faudrait contacter 30 millions d'amis pour aider cette association.*

Catherine L. : - *Il y a aussi les médias, les SPA qui peuvent se rassembler.*

Jocelyne R. : - *Oui, on pourrait faire une pétition, des tracts.*

Bernard R. : - *Il faut faire quelque chose ! »*

Un encart précise que les propriétaires considèrent la description de la situation exagérée. Ils ont porté plainte contre le plombier et veulent le faire contre l'Association. Ils sont en colère et veulent récupérer leur chien.*

*texte rédigé par plusieurs résidents

➤ EVENEMENTS AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Démonstration de chiens de travail le 23 septembre 2017



L'association le "Beau Bar" a proposé une démonstration de chiens de travail.

C'est par un bel après-midi ensoleillé que le Villa Joie a eu le plaisir d'accueillir le "Club de Chiens de Bourg en Bresse".

Après une présentation des chiens, l'Association a fait différentes démonstrations :

- obéissance,
- sauts d'obstacles,
- attaque.



Les démonstrations d'obéissance ont été réalisées avec les plus gros chiens et consistaient à les faire :

- marcher lentement
- se coucher
- tourner
- venir en étant appelés de loin
- sauter 1,20

Voici quelques impressions et commentaires de résidents.

Catherine L. : *« Moi, ma belle soeur et ma nièce de 10 ans avons trouvé que la séquence d'attaque était trop violente. Les coups de pistolet nous ont fait peur. »*

Frédéric N. : *« J'ai bien apprécié la démonstration de chiens d'attaque. »*

Jennifer D. *« Les coups de pistolets m'ont aussi fait sursauter. »*

Christine C. : *« J'ai adoré, c'était super génial. Les chiens faisaient tous ce que leurs maîtres demandaient, ils obéissaient « au doigt et à l'oeil ».*

Alexandra N. : *« C'était bien, j'ai beaucoup apprécié les chiens d'attaque et la démonstration des chiens guides d'aveugles »*

➤ SPORT ACTU

11 ième open du bourbonnais

Le 30 septembre, nous avons participé à une compétition organisée par le Club de sarbacane de Bessay. Dès 8h30 du matin, nous sommes partis direction Moulins dans l'Allier accompagnés de Jérémy et du directeur.

Après presque 3 h de route et des croissants avalés sur le chemin, nous sommes arrivés sur les lieux de la compétition. Nous étions parmi les premiers concurrents. Nous avons donc pu prendre connaissance des lieux, finaliser les inscriptions et l'heure du repas était déjà arrivée.

Une fois terminé, nous nous sommes approchés de nos pas de tir afin de régler les potences, et d'effectuer plusieurs volées d'échauffement en vue d'être fin prêts pour la compétition. La pression commençait à se faire sentir.



14h30 : début des hostilités, sous les ordres de l'arbitre, nous effectuons notre première volée. Aïe, 13 points pour Frédéric, 14 pour Wilfried et 20 pour Jean-Claude. Loin de ce que chacun est capable de réaliser. Le stress semble faire son œuvre. Pas le temps de digérer la déception qu'il faut déjà entamer la deuxième volée. Ouf, celle-ci se déroule mieux que la précédente. Nous enchaînons 21 volées de 3 flèches avant la pause. Les résultats sont bons et à la hauteur de ce que nous réalisons au sein de l'établissement.



Les 30 minutes de pause sont écoulées, il est temps d'y retourner. Et nous voilà repartis pour 21 volées de mieux. En tout, 126 flèches vont être tirées par chaque participant. La fatigue commençant à se faire sentir, certains ont du mal à garder le rythme mais ce n'est pas notre cas.

Nous restons tous les trois concentrés et parvenons à garder notre moyenne respective.

Au final, 900 points pour Frédéric, 912 pour Wilfried et 1045 pour Jean-Claude.

Une fois la remise des récompenses terminée, il était l'heure de partir.



Nous avons terminé la journée avec un bon repas pris ensemble au lieu de vie de la forêt. Ce fût une belle expérience pour nous tous.